

Trouver sa place : la galère de la crèche au secondaire

Malgré un taux de couverture plus élevé, il est difficile de trouver une place dans une crèche en Brabant wallon. Cela ne s'arrange pas par la suite.

• **Quentin COLETTE**

A peine apprennent-ils qu'ils attendent un heureux événement, les futurs parents se mettent en recherche d'une crèche. Parfois avec inquiétude. Car si le taux de couverture est largement plus élevé en Brabant wallon qu'ailleurs en Wallonie, les demandes restent très nombreuses. Toutes les familles ne trouveront pas une place dans le secteur public et toutes ne pourront se payer une crèche privée...

« Certaines familles se mettent en grande difficulté. D'autres se tournent vers des gardiennes clandestines. D'autres n'ont pas de solution et me disent que si un des deux doit arrêter

de travailler, elles ne pourront plus rembourser l'emprunt de leur maison. Elles devront la vendre et déménager en dehors de la province. Des plans de vie s'écroulent », témoigne Natacha Verstraeten.

La présidente du CPAS de Chaumont-Gistoux et présidente du comité subrégional ONE Brabant wallon plaide auprès de l'ONE pour que, au-delà du taux de couverture, la demande soit prise en compte pour la création de nouvelles places conventionnées.

« À Paris, il y a deux critères de sélection : une discrimination positive envers les quartiers défavorisés et là où il y a de la demande, j'espère que l'ONE m'entendra, appuie Natacha Verstraeten. Quand on ouvre une

maison d'accueil en Brabant wallon, c'est tout de suite complet. Je n'en croyais pas mes oreilles quand une collègue d'une autre province m'a dit que, chez eux, certaines places conventionnées étaient libres! »

Natacha Verstraeten ne veut toutefois pas broyer du noir. « Il ne faut pas croire que l'ONE ne fait rien. Pour preuve sa programmation 2014-2018 : 199 places conventionnées en milieu collectif ont déjà été ouvertes et 66 sont encore prévues cette année en Brabant wallon. »

Elle se réjouit aussi de cette révolution qu'est l'apparition d'un statut pour les accueillantes conventionnées. « On s'est battu pour l'obtenir. Désormais, elles peuvent avoir un vrai contrat de travail de sa-

lariée à domicile. Cela va faire augmenter le nombre d'accueillantes qui, ces dernières années, a fortement diminué. J'invite les personnes intéressées à se lancer à se faire connaître. »

Cela aura un coût pour les Communes. « Mais il ne sera pas énorme. De plus, les responsables politiques ont le devoir de développer des places subventionnées accessibles. C'est tellement important pour les enfants et leur développement. Et il n'est pas imaginable que des enfants ne bénéficient pas d'un accueil de qualité car leurs parents n'ont pas les moyens », conclut-elle. ■

« Les normes de sécurité n'ont pas changé »

En novembre dernier, le député provincial en charge de la petite enfance, Tanguy Stuckens s'inquiétait du fait que « les normes toujours plus exigeantes de l'ONE ou des services incendies participent à l'augmentation du nombre de fermeture des milieux d'accueil et découragent de potentielles ouvertures ». Des propos que regrette Natacha Verstraeten. « Les normes n'ont pas changé depuis 2010. L'ONE suit l'avis des pompiers. Si ces derniers disent qu'il faut faire tel aménagement, c'est leur métier. Il faut prévenir le risque d'accident tout en restant dans l'ordre du raisonnable. »

Q.C.

5 072 places d'accueil

Un peu plus de 5 000 bambins peuvent trouver

une place d'accueil en Brabant wallon. Au 31 décembre 2016, il existait 2 954 places subventionnées par l'ONE et 2 118 places non subventionnées.

1 954 places sont ouvertes dans des milieux d'accueil collectifs. Les 1 000 places restantes sont prises en charge par des accueillantes conventionnées.

À la même date, le taux de couverture de la province du Brabant wallon était de 50,7 %. Il était le plus haut des régions wallonne et bruxelloise. En deuxième

position, l'arrondissement de Marche-en-Famenne suivait à distance respectable avec un taux de couverture de 46,5 %. La moyenne wallonne était de 33 %.

CONCLUSION ■

Accueil de la petite enfance en BW

	Taux de couverture en places d'accueil préscolaire 2016		Évolution 2012-2016
	2012	2016	
Beauvechain	58,6	45,2	-13,4
Braine-l'Alleud	47,7	51,1	3,4
Braine-le-Château	49,8	46,4	-3,4
Chaumont-Gistoux	55,3	58	2,7
Court-Saint-Étienne	42,1	43	0,9
Genappe	33,9	32,6	-1,3
Grez-Doiceau	34,3	29,2	-5,1
Incourt	28,9	45,8	16,9
Ittre	29,8	28,8	-1
Jodoigne	36,7	38,6	1,9
La Hulpe	102,9	94,6	-8,3
Mont-Saint-Guibert	20,8	41,8	21
Nivelles	46,1	59,2	13,1
Perwez	49,2	39,7	-9,5
Rixensart	58,2	59	0,8
Tubize	26,1	29	2,9
Villers-la-Ville	26,5	30,9	4,4
Waterloo	66	73,8	7,8
Wavre	43,2	48,7	5,5
Chastre	49,5	52,9	3,4
Hélécine	15	33,1	18,1
Lasne	97	113,8	16,8
Orp-Jauche	31,7	26,7	-5
Ottignies-LLN	79,4	82,7	3,3
Ramillies	36	48,3	12,3
Rebecq	35	40,4	5,4
Walhain	39,3	21,6	-17,7

Source - Iweeps

VITE DIT

Les plus haut taux de couverture du BW

1. Lasne.....113,8 %
2. La Hulpe.....94,6 %
3. Ottignies-LLN.....82,7 %
4. Waterloo.....73,8 %
5. Nivelles.....59,2 %

Plus importante progression du taux de couverture 2012-2016

1. Mont-Saint-Guibert.+21 %
2. Hélécine.....+18,1 %
3. Incourt.....+16,9 %

Les plus bas taux de couverture du BW

1. Walhain.....21,6 %
2. Orp-Jauche.....26,7 %
3. Ittre.....28,8 %
4. Tubize.....29 %
5. Grez-Doiceau.....29,2 %

Plus importantes baisses du taux de couverture 2012-2016

1. Walhain.....-17,7 %
2. Beauvechain.....-13,4 %
3. Perwez.....-9,5 %

Un écolier sur trois ne va pas à l'école dans sa commune

Tous les enfants ne vont pas à l'école dans leur village. Un écolier sur trois n'est pas inscrit dans une école de sa commune.

• **Arnaud HUPPERTZ**

Aller à l'école dans son village, c'est souvent possible. Avec 135 écoles primaires en Brabant wallon, il y a moyen de trouver une école près de chez soi. Mais ça n'est pas toujours le choix des parents : un écolier sur trois ne va pas à l'école dans sa commune.

Et d'une commune à l'autre, cela varie très fortement. Six communes voient plus de la

moitié de ses jeunes habitants quitter la commune chaque matin pour aller à l'école ailleurs : Walhain, Incourt, Braine-le-Château, Ramillies, Rebecq et Court-Saint-Étienne.

Ce sont les villes qui gardent le plus leurs écoliers sur leur territoire. C'est le cas à Nivelles, Waterloo et Ottignies-Louvain-la-Neuve. Mais aussi à Beauvechain qu'on ne peut pas qualifier de grande ville.

S'il est difficile de trouver une place dans une crèche (lire ci-contre), si réussir à inscrire son enfant dans l'école secondaire de son choix est parfois impossible, l'accès à l'école primaire est moins problématique.

On peut donc conclure que le choix d'une école hors de sa commune est un choix

motivé. Parfois par des critères qui n'ont rien à voir avec la qualité de l'enseignement. Parfois, si. Mais les statistiques compilées par l'Iweeps (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) ne permettent pas de répondre à la question. Mais les communes précitées qui voient un exode de

Les communes qui perdent des écoliers ne peuvent pas rester sans se poser de questions.

leurs enfants tous les matins ne peuvent pas éviter de se poser la question. Tout comme celles qui voient la

proportion d'enfants inscrits ailleurs augmenter : c'est le cas, sur la période 2011-2016, à Mont-Saint-Guibert, Orp-Jauche et Chastre où l'on enregistre les plus fortes baisses.

Et si ces Communes ne se posent pas encore de questions, on les leur posera lors de la campagne électorale. Promis. ■

Wavre, centre scolaire

Wavre, Ottignies-LLN, Braine-l'Alleud, Nivelles et Waterloo sont les communes où il y a le plus d'enfants inscrits dans des écoles primaires, qu'elles soient communales ou d'un autre réseau.

Beauvechain.....470
Braine-l'Alleud.....2 567
Braine-le-Château.....531

Chastre.....540
Chaumont-Gistoux.....723
Court-Saint-Étienne.....1165
Genappe.....817
Grez-Doiceau.....711
Hélécine.....143
Incourt.....268
Ittre.....607
Jodoigne.....998
La Hulpe.....727
Lasne.....1188
Mont-Saint-Guibert.....562
Nivelles.....2 467
Orp-Jauche.....581
Ottignies-LLN.....2 620
Perwez.....815
Ramillies.....345
Rebecq.....474
Rixensart.....1 612
Tubize.....1 796
Villers-la-Ville.....587
Walhain.....360
Waterloo.....2 187
Wavre.....2 727

Écoliers fréquentant une école de leur commune

	Part des élèves du primaire qui fréquentent une école située dans leur commune de domicile		Évolution 2011-2016
	2015-2016	2011-2012	
Beauvechain	75,3	76,4	-1,1
Braine-l'Alleud	69,9	70,6	-0,7
Braine-le-Château	47,9	50,9	-3,0
Chaumont-Gistoux	59,0	54,6	+4,4
Court-Saint-Étienne	49,9	50,7	-0,8
Genappe	51,7	50,6	+1,1
Grez-Doiceau	55,2	55	+0,2
Incourt	44,2	41,8	+2,4
Ittre	63,0	57,9	+5,1
Jodoigne	73,1	76,4	-3,3
La Hulpe	66,6	57,9	+8,7
Mont-Saint-Guibert	50,4	57	-6,6
Nivelles	85,3	82,3	+3,0
Perwez	68,0	70,6	-2,6
Rixensart	63,8	61	+2,8
Tubize	75,1	75,6	-0,5
Villers-la-Ville	54,0	53,5	+0,5
Waterloo	77,9	73	+4,9
Wavre	70,2	68,6	+1,6
Chastre	55,0	59,3	-4,3
Hélécine	55,7	59,2	-3,5
Lasne	62,9	60,8	+2,1
Orp-Jauche	60,1	65,4	-5,3
Ottignies-LLN	75,8	74,5	+1,3
Ramillies	48,3	42,7	+5,6
Rebecq	49,4	49,4	=
Walhain	41,1	42,5	-1,4

Source - Iweeps

VITE DIT

Le plus d'écoliers qui vont à l'école dans leur commune

1. Nivelles.....	85,3 %
2. Waterloo.....	77,9 %
3. Ottignies-LLN.....	75,8 %
4. Beauvechain.....	75,3 %
5. Tubize.....	75,1 %

Plus importante progression (de 2011 à 2016) de la part d'écoliers qui vont à l'école dans leur commune

1. La Hulpe.....	+8,7 %
2. Ramillies.....	+5,6 %
3. Ittre.....	+5,1 %
4. Waterloo.....	+4,9 %
5. Chaumont-Gistoux.....	+4,4 %

Le moins d'écoliers qui vont à l'école dans leur commune

1. Walhain.....	41,1 %
2. Incourt.....	44,2 %
3. Braine-le-Château.....	47,9 %
4. Ramillies.....	48,3 %
5. Rebecq.....	49,4 %

Plus importante baisse (de 2011 à 2016) de la part d'écoliers qui vont à l'école dans leur commune

1. Mont-Saint-Guibert.....	-6,6 %
2. Orp-Jauche.....	-5,3 %
3. Chastre.....	-4,3 %
4. Hélécine.....	-3,5 %
5. Jodoigne.....	-3,3 %